



REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE CHIDRAC

## 2023/12 Délibération n° 7

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Affiché le **4/4/2023**

ID : 063-216301093-20230324-DB20231207-DE

### DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE DE MEMBRES :

En exercice : 12

Présents : 9

Votants : 12

L'an deux mille vingt-trois, le 24 mars à 20h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick KINDT.

**Date de Convocation** : 20 mars 2023

**Présents (9)** : Marie-Thérèse BALDUCCI, Thierry DIONNET, Patrice GUILHOT, Marie-Paule HERMET, Patrick KINDT, Jean-Paul PARRAIN, Maxime PERON, Patrick ROCCAZZELLA, Catherine SZEZUREK.

**Absents Excusés (3)** : Audrey FABRE, Frédéric MANGANE, Carmen MORENO.

**Pouvoirs (3)** : Audrey FABRE donne pouvoir à Maxime PERON, Frédéric MANGANE donne pouvoir à Thierry DIONNET et Carmen MORENO donne pouvoir à Patrick KINDT.

Marie-Thérèse BALDUCCI est élue secrétaire de séance.

#### **Objet : Utilisation partielle du FIC pour le Sivom du Château de Saint-Cirgues**

Le Maire expose au conseil municipal que la Commune bénéficie du FIC (fonds des initiatives communales) pour un montant de 128 000 euros, à utiliser sur 3 ans.

Le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de créer un regroupement scolaire dans le château de Saint-Cirgues.

Le Maire propose au conseil municipal d'allouer une partie du FIC au Sivom de l'école du Château de Saint-Cirgues afin de financer le projet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'allouer le montant de 93500 euros au titre du FIC au Sivom de l'école du Château de Saint-Cirgues afin de financer le projet.
- De donner, dans ce cadre, mandat au maire afin d'effectuer toutes les démarches nécessaires.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme :

Le Maire,  
Patrick KINDT

Nombre de Votants : 12

Nombre de Pour : 12

Nombre de Contre : 0

Nombre d'Abstentions : 0

